Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 3 (1928)

Heft: 15

Artikel: L'examen anthropologique des jeunes gens lors du recrutement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-710706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

die wir während des Marsches erhielten, beschäftigt, in der Leuchtenstadt an. Nach dem kurzen Schlussappell und einigen Weisungen betr. Verhalten auf dem Heimweg wurden wir entlassen. Als Teilnehmer an diesem, wie auch schon am letztjährigen Kurse, möchte ich nicht unterlassen, Eltern und Meisterschaften aufzufordern, Ihre Söhne oder Mündel (bei Erreichung des erforderlichen Alters) einem dieser überaus lehrreichen Kurse anzuvertrauen. Wünscht jemand irgendeine Auskunft betr. «Jungwehr», so bitte ich denselben, sich vertrauensvoll an einen der Schüler zu wenden. Jeder derselben wird gewiss gerne über seine Eindrücke, die der Kurs auf ihn gemacht hat, Aufschluss erteilen.

O. Sch., «Jungwehr»-Schüler.

Pour nos Amis de Genève et pour ceux d'ailleurs aussi.

Chanson de l'Escalade.*)

1. Allons, citoyens de grand cœur ::
Réveillons ici notre ardeur
Pour chanter les exploits
Des vaillants Genevois
Du temps de l'Escalade,
Savoyard, Savoyard,
Du temps de l'Escalade,
Savoyard, gard, gard.

2. Ce fut l'an mil six cent et deux ::
Qu'on vit ces Savoyards furieux ::
Dans l'ombre de la nuit,
Violer notre réduit,
Ah! la belle Escalade, etc.

3. Les plus hardis au pied du mur ::
Croyaient déjà que d'un pied sûr ::
Ils pouvaient tout tenter;
Mais en voulant monter
Ah! la belle Escalade, etc.

4. Le ciel qui veillait sur l'Etat ::
Permit que d'un brave soldat ::
Un canon ajusté
Les fît tous culbuter;
Ah! la belle Escalade, etc.

5. Le pétardier un peu après ::
Voulant s'avancer de trop près ::
La coulisse dit-on
L'envoya chez Caron,
Ah! la belle Escalade, etc.

6. Une vieille au poing vigoureux ::
Prit sa marmite sur le feu, ::
Sans attendre plus tard
Coiffa un Savoyard.
Ah! la belle Escalade, etc.

7. Un jésuite très furieux ::
Exhortait les moins valeureux ::
avec des passeports
A passer chez les morts.
Ah! la belle Escalade, etc.

8. L'alarme enfin se répandit ::
Chacun d'un saut quitta son lit, ::
Et lorsqu'ils combattaient
Sans culotte ils étaient.
Ah! la belle Escalade, etc.

9. Pendant un bruit si étonnant ::
Bèze dormait profondément; ::
Quand le jour fut venu
Il les vit tous pendus,
Ah! la belle Escalade, etc.

10. Nous qui chantons d'un cœur joyeux ::
La gloire de nos chers aïeux, ::
Cherchons à notre tour
D'imiter leur amour.
Ah! la belle Escalade,
Genevois, Genevois,
Ah! la belle Escalade.
Genevois, cette fois.

*) Pour la musique, consulter «L'Escalade», chant populaire genevois. Lausanne, Fœtisch Frères, éditeurs.

L'examen anthropologique des jeunes gens lors du recrutement.

A l'occasion de l'Assemblée annuelle des chefs de section du canton de Thurgovie, il a été annoncé que lors du recrutement de cette année, l'examen spécial déjà introduit l'année dernière dans la 5. division, le serait également dans la 6. division. Dans cette même assemblée on exprima le désir d'être renseigné sur le but de ce nouvel examen, afin de pouvoir répondre aux critiques éventuelles. Le vœu exprimé fut adopté; nous nous sommes donc mis en rapport avec le promoteur de cette visite spéciale, et aujourd'hui nous sommes en mesure d'exposer les raisons de cet examen, grâce à la bienveillance qui nous a été témoignée. Avant tout, nous tenons à faire remarquer qu'en cette circonstance, il ne s'agit nullement d'une question militaire spéciale, mais d'un problème purement scientifique. Nous en avons déjà la preuve dans le fait, que c'est l'Institut d'anthropologie de l'Université de Zurich, qui s'est chargé de cet examen. Le directeur de cet institut, Monsieur le Professeur Dr. Otto Schlaginhaufen, qui nous a renseigné, nous a également autorisé à donner les explications nécessaires, d'après le I. rapport paru dans les «Délibérations de la Société suisse des Sciences naturelles» (Tirage spécial).

L'Anthropologie (Histoire naturelle de l'homme) a des rapports étroits avec l'ethnologie (Science qui traite de la formation et des caractères physiques des races humaines). L'anthropologiste se donne comme première tâche des recherches sur la population de son propre pays. Ces recherches constitutent le fondement de l'étude de la répartition des races dans le pays, et sur la composition-même du peuple au point de vue des races. Ces connaissances sont également nécessaires, si l'on veut faire des recherches sur les famille, sur l'hérédité. Les recherches sur l'influence des facteurs extérieurs sur le corps de l'individu, l'influence que les différentes races ont exercé sur lui, présupposent que les bases anthropologiques des habitants du pays sont connues. Récemment les études faites sur les relations entre les races, respectivement sur la pénétration réciproque des races et leur penchant pour certaines maladies, ont fait des recherches sur les races en Suisse une nécessité. D'autres raisons encore pourraient justifier les recherches anthropologiques; mais ce que nous venons d'en dire me paraît suffisant.

Nous sommes obligés de constater qu'un grand nombre de pays ont précédé la Suisse dans cette voie, et que les résultats obtenus ont réellement une valeur scientifique importante. L'idée de procéder à des recherches anthropologiques en Suisse fut accueillie plus ou moins favorablement. C'est en 1926, que la Société anthropologique et d'ethnologie suisse prit la décision de mettre cette idée à l'exécution, à l'occasion des examens sanitaires des recrues. Une fois la question financière résolue, les travaux préparatoires y relatifs purent être si bien activés, que l'on put commencer les recherches déjà en avril 1927, dans la 5. division. Le nombre des hommes examinés s'éleva à 7579. Outre les données personnelles et administratives, on procéda à 14, respectivement 17 mesures et à l'observation de 7 caractères déscriptifs. En outre on photographia une partie des hommes soumis à la visite. Le directeur des recherches, Monsieur le Professeur Dr. Schlaginhaufen, dispose de tout un état-major de collaborateurs, de sorte que l'examen anthropologique se fait sans inconvénient pour la visite sanitaire.

Les dépenses occasionnées par ces recherches sont couvertes par le curateur de la «Fondation Julius Klaus, pour les recherches sur l'hérédité, l'anthropologie sociale, et l'hygiène des races» à Zurich.

Nous tenons encore à relever, que le rapport signale, pour terminer, la bienveillance et la compréhension dont les organes militaires ont fait preuve vis-à-vis de ces recherches.

Nous croyons avoir démontré par les lignes qui précèdent, le but et la signification des recherches anthropologiques, et nous ne croyons pas nous tromper en admettant, que de toute part, l'on comprendra et l'on appréciera ces recherches. («Le chef de section».)

par les premiers-lieutenants Bruttin (1re), Barbier (2e), Folenweger (3e) et Pexcel (mitrailleurs).

Demain mercredi, le bataillon partira en grande course dans la région de Dailly, Riondaz et des Plans-sur-Bex. D'intéressantes manœuvres d'ensemble seront accomplies jusqu'au 17 juillet et le mercredi 18, la troupe rentrera en casernes de Lausanne pour y être démobilisée.

Bon séjour à nos soldats romands en montagne!

Zeltabbruch. (Fridli, Zürich.)

Compliments a l'égard de l'école de recrues II/1 actuellement à Lausanne.

La presse écrit en date du 3 juillet:

Hier, à 17 h. 30, s'est déroulée sur la place de Beaulieu la cérémonie de la remise du drapeau au bataillon de l'école de recrues II/1. De nombreux Lausannois assistèrent à cette manifestation.

Sur la place, devant les bâtiments où se déroulera cette semaine déjà la fête fédérale de chant, la troupe fut rapidement rassemblée, les compagnies compactes, formant un rectangle parfait. Le coup d'œil, sur ces quelque 700 jeunes hommes de chez nous, le regard clair, la tête haute, l'arme au pied et les bayonnettes scintillant au soleil, était splendide.

Leur instruction militaire à la veille d'être terminée, ces jeunes soldats reçurent leur drapeau. Un commandement bref, sec comme un coup de feu; comme un seul homme, ces centaines de soldats se sont figés dans une immobilité absolue, sur l'ordre du commandant de bataillon, le capitaine Defayes. La batterie de tambours joua le salut au drapeau et ce dernier passa devant les rangs. Après quelques paroles prononcées par le chef de bataillon, la troupe défila en ville et fut fort admirée à son passage sur la place Saint-François, peu après 18 heures.

La belle tenue, l'allure dégagée, l'alignement correct des compagnies prouvèrent une fois de plus l'excellent esprit que possèdent nos hommes. Disons encore que le commandant de l'E. R. II/1 est le colonel Verrey et les instructeurs de compagnies les majors Bridel, Duc, Junod et Magnin. Les compagnies sont commandées

Un fils de veuve.

En temps de 1870-71

par Theuriet.

La maison occupée par la veuve Jacobé formait le coin de deux rues débouchant à angle droit sur le rond-point de la station du chemin de fer. C'était une étroite bâtisse neuve, dressant seule encore, entre des jardins maraîchers, ses quatre murs de pierres de taille et son toit recouvert de tuiles rouges. La veuve Jacobé n'était venue y loger qu'en Juillet 1870, lors de la déclaration de guerre , et après que son fils cadet, Aristide Jacobé, était parti pour Verdun avec les mobiles de la Meuse. Elle avait choisi ce logement parce qu'il offrait l'avantage d'être tout près du chemin de fer. Il semblait à la bonne dame que de cette façon elle serait plus rapprochée de son garçon et que, lorsqu'il reviendrait, il n'aurait que deux pas à faire pour tomber dans ses bras. Aristide était son préféré; son autre fils, l'aîné, habitait Paris, où il s'était marié contre le gré de sa mère. Depuis ce temps-là, on s'était battu froid et la veuve avait reporté toutes ses affections sur le cadet. Aussi quel crève-cœur quand le Benjamin était parti, le visage humide de baisers, le sac bourré de provisions, pour aller rejoindre son bataillon!

La pauvre dame avait eu d'abord, pour se consoler, des lettres se succédant à des intervalles réguliers. Puis, le département ayant été envahi par l'armée allemande et la ville occupée par deux régiments bavarois, les communications avaient été coupées et les lettres étaient devenues très rares, apportées de loin en loin par quelques comissionnaires qui les transportaient en fraude. La dernière reçue était du 30 août